

SEANCE DU 1^{er} MARS 2021

Le 1^{er} mars deux mille vingt et un à 20 h, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le 25 février 2021, se sont réunis à la salle polyvalente, sous la présidence de Elisabeth GUILLERM, Maire.

Présents : ABILY Hélène, CAM Fabien, CORAND Marine, EUZEN Mickaël, GALLOUEDEC Patrice, LAVERGNE Anaïs, LE GALL Michel, LOISEL Florence, MELLOUET Frédéric, MESSENGER Carole, MOIGNE Christelle, THEPAUT Jean-Jacques.

Absents excusés : GUIVARCH Denis qui donne pouvoir à Mickaël EUZEN, Laëticia RUEFF qui donne pouvoir à Carole MESSENGER.

Secrétaire de séance : Mickaël EUZEN

Le compte-rendu de la réunion du 25 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1- Approbation des comptes de gestions

Madame le Maire présente les comptes administratifs 2020.

Elle indique que les comptes de gestion 2020 sont conformes aux comptes administratifs de la Commune. Les comptes de gestion 2020 sont approuvés à l'unanimité (15 voix pour).

- COMMUNE **D 2021-03-001**
- SPANC **D 2021-03-002**

2- Comptes administratifs 2020 **D2021-03-003**

Madame le Maire quitte la séance et est remplacée par Mickaël EUZEN, 1^{er} adjoint,

Considérant que les comptes de gestion adoptés préalablement font ressortir une identité d'exécution d'écritures avec les comptes administratifs,

Après en avoir délibéré les membres du conseil adoptent les comptes administratifs 2020 :

Compte administratif Commune 2020 :

Par 14 voix pour

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	704.873,53 €	Recettes	497.997,93 €
Dépenses	561.420,78 €	Dépenses	431.246,03 €
Excédent reporté	105.000,00 €	Excédent reporté	10.419,03 €
Soit un excédent de fonctionnement	248.452,75 €	Soit un excédent d'investissement	77.170,93 €

Compte administratif SPANC 2020 :

Par 14 voix pour

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	-- €	Recettes	--
Dépenses	-- €	Dépenses	--
Excédent reporté	--€	Excédent reporté	--
Soit un résultat de fonctionnement	--	Soit un résultat d'investissement	--

3- Photocopieur D2021-03-004

Madame le Maire informe les membres du conseil que le contrat du photocopieur actuel arrive à son terme. Jean-Jacques THEPAUT présente le devis proposé par Votre Bureau, le prestataire actuel.

- Prix unitaire en acquisition : 2.650 € HT soit 3.180€ TTC
- Coût unitaire en location mensuelle : 47€ HT soit 56.40€ TTC, ce qui correspond à un coût sur 5 ans de 2.820€ € HT soit 3.384€ TTC.

Le contrat de maintenance est valable pour une durée de 5 ans.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 15 voix pour, donne son accord pour l'achat d'un nouveau photocopieur et autorise Madame le Maire à signer le contrat de maintenance avec Votre Bureau.

4- Maintenance informatique

Madame le Maire informe les membres du conseil du projet de mise en place d'un contrat de maintenance informatique pour la mairie, ainsi qu'une amélioration du matériel existant.

Jean-Jacques THEPAUT présente les devis proposés par SOS ORDI et RBI INFORMATIQUE.

D'autres devis sont en attente, le choix sera fait lors de la prochaine séance de conseil.

5- Lotissement Allée de la Penzé

Madame le Maire indique qu'une étude est en cours pour les travaux d'aménagement de la voirie définitive pour le lotissement Allée de la Penzé avec ING CONCEPT. La commission travaux va se réunir pour comparer les offres reçues.

Mickaël EUZEN rappelle que le montant pour la mise en place l'éclairage public s'élève à 13.750€ HT.

Les travaux devraient être réalisés avant l'été.

6- Blason D2021-03-005

Madame le Maire rappelle que la commission s'est réunie pour le choix du blason de la commune.

Jean- Jacques THEPAUT indique qu'après dépouillement des votes, le choix s'est porté sur le blason n°4.

Ce blason sera utilisé sur tous les documents officiels de la mairie.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil, à 15 voix pour, approuvent le choix du blason proposé par la commission.

7- Motion de soutien au collectif associations - syndicats des secteurs sociaux et médico-sociaux **D2021-03-006**

Madame le Maire informe le conseil municipal avoir reçu de l'association AS DOMICILE une demande d'approuver une motion de soutien au collectif associations-syndicats des secteurs sociaux et médico-sociaux dont elle fait partie, afin d'attirer l'attention sur la situation des professionnels de ce secteur qui sont les grands oubliés de la reconnaissance nationale issue du Ségur de la Santé.

Après avoir fait lecture de la motion, Madame le Maire propose aux membres du conseil de l'adopter.

Après en avoir délibéré, les membres du conseil adoptent, à 15 voix pour, la motion proposée.

8- Questions diverses

- Sébastien LE BRAS a été titularisé sur son poste.
- Projet d'aménagement de la place basse : les premières esquisses ont été présentées par AGPU. Une concertation sera proposée avec les membres du conseil et ultérieurement avec la population. Rachel WADOUX en charge de la revitalisation des centres bourgs à la CCPL est également associée à ce projet. Une subvention dans le cadre du plan de relance pour les friches est envisageable pour la démolition des anciennes allées de boules.
- Une demande a été faite concernant la tenue des réunions de conseil municipal en dehors des heures de couvre-feu. La date de la prochaine réunion a déjà été arrêtée au 29/03 prochain à 20h pour le vote du budget avec la présence de Mme Leclerc, trésorière à Landivisiau.
Concernant la retransmission des séances (vidéo ou audio), cela semble compliqué à la salle polyvalente compte-tenu du réseau internet inexistant. Madame le Maire précise d'autre part que pour respecter les gestes barrières et les mesures sanitaires en vigueur, la tenue des séances en mairie n'est pas possible pour le moment. La possibilité de prévoir les séances en dehors des heures de couvre-feu sera étudiée.
- Elections régionales et départementales : elles auront lieu les 13 et 20 juin 2021.
- Commission fleurissement : des devis sont à l'étude concernant la réfection des parterres route de Kermat et ceux du bas de la rue du Calvaire. L'association ART pourrait accompagner la commune sur ce projet.

La prochaine réunion est fixée au 29/03/2020 à 20h, notamment pour le vote du budget.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 22H.

GUILLERM Elisabeth	EUZEN Mickaël	LOISEL Florence	THEPAUT Jean-Jacques	GUIVARCH Denis Absent excusé qui donne pouvoir à Mickaël EUZEN
GALLOUEDEC Patrice	MELLOUET Frédéric	MOIGNE Christelle	RUEFF Laëtitia Absente excusée qui donne pouvoir à Carole MESSAGER	ABILY Hélène
LAVERGNE Anaïs	MESSAGER Carole	CAM Fabien	LE GALL Michel	CORAND Marine